



FSE FONDO SOCIALE EUROPEO
SICILIA 2020
PROGRAMMA OPERATIVO



INDIRE ISTITUTO NAZIONALE DOCUMENTAZIONE INNOVAZIONE RICERCA EDUCATIVA



Bourses de mobilité réservées aux universités italiennes et aux universités de la rive sud de la Méditerranée
Programme Opérationnel Région Sicile FSE 2014/2020 - ERASMUS + Intégration du Programme - Secteur de l'Enseignement Supérieur (Projet n° 2019-1-IT02-KA107-06027-FSE)

Invitation à soumettre des candidatures réservées à l'université de Messine (Italie) avec l'Université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif2 (Algérie).

OBJECTIFS

Dans le cadre du consortium COMMO, coordonné par UNIMED, le programme Erasmus + offre aux universités membres italiennes la possibilité de réaliser des échanges de mobilité avec des universités de la rive sud de la Méditerranée qui ont manifesté leur intérêt à participer aux activités pour les années 2014/ 2020 .

La mobilité concerne les universités de la rive sud de la Méditerranée du réseau UNIMED Université Sétif 2

L'université italienne membre d'UNIMED appartenant au consortium COMMO bénéficiant de la mobilité est :
Université de Messine

Voici ci-dessous les flux de mobilité :

ALGERIE versus ITALIE

Mobilité de l'Algérie, **Université Sétif 2**, et hébergée par une université italienne

<ul style="list-style-type: none"> • Université de Messine - 1 mobilité à des fins d'études • Université de Messine - 1 mobilité pour la formation 	<p>Calendrier académique: https://international.unime.it/study-with-us/academic-calendar/</p> <p>Points de contact : erasmusmobility.relex@gmail.com</p>
--	---

FINANCEMENT

La **mobilité de formation et d'enseignement** s'effectuera au cours du **deuxième semestre 2021/2022** selon le calendrier académique de l'université d'accueil et de l'université d'origine. Quant à la mobilité entrante (de l'Algérie vers l'Italie), le montant de la bourse prévue pour l'accompagnement individuel est de 160 euros par jour. La durée de la mobilité est de 5 jours plus 2 jours de voyage (A/R).

En plus de l'accompagnement individuel, le projet prend en charge les frais de déplacement calculés sur la base de la distance entre le lieu de départ où se situe l'université d'origine et le lieu de destination où est établie l'université d'accueil, conformément au calculateur de distance fourni par le



FSE FONDO SOCIALE EUROPEO
SICILIA 2020
PROGRAMMA OPERATIVO



INDIRE
ISTITUTO NAZIONALE
DOCUMENTAZIONE
INNOVAZIONE
RICERCA EDUCATIVA



Programme Erasmus+.

La mobilité étudiante s'effectuera au second semestre 2021/2022 selon le calendrier académique de l'université d'accueil et de l'université d'origine.

Quant à la mobilité entrante (des pays du sud de la Méditerranée vers l'Italie), le montant de la bourse prévue pour l'accompagnement individuel est de 850 euros par mois, la durée de mobilité envisagée par le projet est de 5 mois.

En plus de l'accompagnement individuel, le projet prend en charge les frais de déplacement calculés sur la base de la distance entre le lieu de départ où se situe l'université d'origine et le lieu de destination où est établie l'université d'accueil, conformément au calculateur de distance fourni par le Programme Erasmus+.

CONDITIONS ET PROCÉDURES

Le personnel et les étudiants candidats au moment de la candidature seront en service régulier et inscrits à l'université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif 2.

Les candidats seront sélectionnés par leur université d'origine. Après la sélection, les candidats seront contactés par UNIMED, l'université d'envoi et l'université d'accueil pour plus d'informations.

Les demandes doivent être adressées au vice rectorat des relations extérieures (erasmusmobility.relex@gmail.com) d'ici le 30 Décembre 2021, sinon elles ne seront pas prises en considération.

DOCUMENTATION

Les documents de dépôt de candidature seront envoyés à l'adresse de référence indiquée pour la mobilité pour laquelle vous souhaitez postuler en un seul fichier PDF et dans l'ordre: (erasmusmobility.relex@gmail.com)

- Une copie du passeport;
- Certificat ou auto-certification attestant des connaissances en anglais/français et/ou italien selon la langue du pays de destination (niveau B2 minimum) ;
- Curriculum vitae;
- Moyenne des examens et crédits acquis pendant la première année de Master (mobilité destinée uniquement pour les étudiants qui sont actuellement inscrits en M2, toute spécialité confondue) ;
- Certificat d'inscription universitaire en 2^{ème} année Master;

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Le processus de sélection sera juste et transparent et fondé sur les principes de non-discrimination.

La sélection liée à la mobilité à des fins de formation respectera les critères suivants

- Connaissance de l'anglais (50 points);
- Précédente expérience professionnelle de travail à l'étranger et/ou dans la région (50 points);

La sélection liée à la mobilité à des fins d'enseignement respectera les critères suivants :

- Connaissance de l'anglais (50 points);
- Expérience antérieure en recherche/enseignement à l'étranger et/ou dans le domaine (50 points)

La sélection liée à la mobilité à des fins d'études sera ordonné :

- selon la moyenne des votes pondérée sur la base des crédits, détectée par le système de demande au moment du dépôt de la demande;
- à mérite égal, priorité sera donnée au candidat ayant obtenu le pourcentage de crédits le plus élevé par rapport au total attendu dans le cycle d'études pris en considération pour la détection de la moyenne pondérée ;
- en cas de nouvelle égalité, priorité sera donnée au candidat n'ayant pas déjà bénéficié de E + mobilité avec ou sans cotisations ;
- enfin, la priorité sera donnée au candidat le plus jeune (Loi Italienne 16/06/98 n. 191, art. 2).

En référence à la moyenne pondérée des voix, il est précisé que:

- pour les étudiants inscrits en doctorat et en master en deux ans, pour lesquels aucune moyenne pondérée n'est envisagée, sera prise en considération la moyenne pondérée du cycle d'études précédant l'inscription en cours;
- les étudiants inscrits en première année de cursus en trois ans, les cursus de master en deux ans et les étudiants inscrits en première année des écoles de spécialisation qui, à la date de dépôt du dossier de candidature, n'ont pas de moyenne pondérée seront classés dans la file d'attente du classement.

Dans le cas où plus d'étudiants postulent pour participer à l'appel dans cette condition, la priorité sera donnée au candidat qui aura obtenu le pourcentage de crédits le plus élevé par rapport au total attendu dans le cycle d'études en cours; en cas d'égalité, priorité sera donnée au candidat n'ayant pas déjà bénéficié de la mobilité E+ avec ou sans cotisations et enfin au candidat le plus jeune (Loi 16/06/98 n. 191, art. 2) .

Les participants doivent joindre à la candidature un document certifiant le niveau de connaissance de la langue anglaise.

La connaissance de la langue italienne pour les candidats de la rive sud de la Méditerranée est un atout. Le candidat sélectionné sera contacté pour définir la documentation nécessaire à produire dans le cadre du programme et recevra les informations nécessaires sur la mobilité.

Le bénéficiaire s'engage à :

- Respecter les délais indiqués par les universités et UNIMED ;
- Produire la documentation requise dans les délais indiqués avant, pendant et après la mobilité ;
- Développer les activités assignées pendant la période de mobilité;
- Compléter la période de mobilité;
- Contacter les institutions (ambassades et consulats pour toute demande de visa) ;
- Avoir un visa et un passeport en cours de validité au moment du départ.
- Présenter à votre arrivée une attestation verte COVID-19, délivrée par l'autorité sanitaire de votre pays, certifiant : la vaccination anti-COVID-19 complète, réalisée pendant au moins 14



FSE FONDO SOCIALE EUROPEO
SICILIA 2020
PROGRAMMA OPERATIVO



INDIRE
ISTITUTO NAZIONALE
DOCUMENTAZIONE
INNOVAZIONE
RICERCA EDUCATIVA



jours (valable : 1 an). Les vaccins acceptés sont : Pfizer BioNtech, Moderna, AstraZeneca / Oxford, Johnson & Johnson / Janssen. Les certifications vertes doivent être rédigées en italien, anglais ou français, et peuvent être soumises au format numérique ou papier ou en certifiant la négativité d'un test moléculaire (PCR) ou d'un test antigénique rapide effectué dans les 48 heures précédant l'entrée en Italie avec le l'objectif et la volonté de réaliser le vaccin, s'il n'est pas encore réalisé, une fois arrivé en Italie.

Le bénéficiaire a également le droit de :

- Recevoir des informations et un soutien adéquat avant, pendant et après la mobilité ;
- Recevoir les montants des bourses de mobilité selon les délais indiqués ;
- Avoir un tuteur pendant la période à l'étranger ;
- Reconnaissance / validation de la période de mobilité à l'étranger